

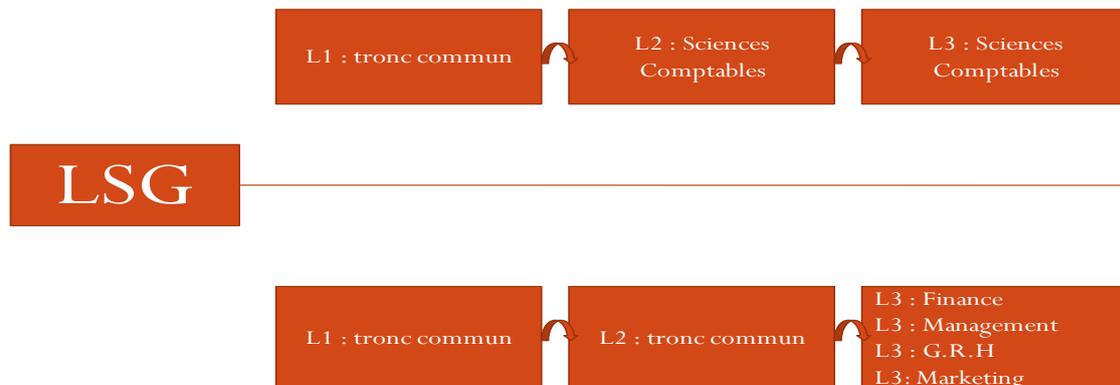
Avis aux étudiants admis en première année

Licence Sciences de Gestion 2022/2023

Objet : Orientation pour l'année universitaire 2023/2024

Il est porté à votre connaissance qu'au bout de la première année, les étudiants peuvent choisir entre se spécialiser en Sciences Comptables ou continuer, pour les semestres 3 et 4, dans un tronc commun en Sciences de Gestion. A la fin du semestre 4, ils peuvent choisir entre plusieurs mentions (Finance, Management, Marketing et GRH).

Licence Science de Gestion... Progression



Afin de formuler votre choix, un formulaire d'orientation sera mis à votre disposition sur le site de la faculté à partir du vendredi 25 août ([FORMULAIRE ORIENTATION 1 GESTION](#)).

Le dernier délai pour remplir ce formulaire est fixé **au jeudi 31 août 2023**. Les candidats sont vivement invités à vérifier les informations saisies.

Il est porté à la connaissance des étudiants que l'affectation **n'est pas automatique**. En effet, vous avez à effectuer un choix par ordre de priorité.

Un score sera calculé et déterminera votre affectation.

Le score pour une orientation en licence en Sciences Comptables est calculé selon la formule suivante : 0.7 moyenne générale de la première année + 0.3 [(moyenne comptabilité financière 1 + moyenne comptabilité financière 2)/2].

Le score pour une orientation en licence Sciences de Gestion est calculé selon la formule suivante : 0.7 moyenne générale de la première année + 0.3 [(moyenne principe de gestion 1 + moyenne principe de gestion 2 + moyenne mathématiques financières /3)].

Il est à noter que la capacité par parcours est la suivante :

Parcours	Capacité
2 ^{ème} licence en sciences de gestion	210
2 ^{ème} licence en sciences comptables	160

NB : - L'étudiant qui ne formule pas de choix sera automatiquement orienté selon les places disponibles dans chaque parcours.

- Aucun changement n'est autorisé une fois le choix est effectué.